BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1569

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

453 052 839 RCS Paris.
FRONT DE SEINE BEAUGRENELLE (ANCIENNEMENT E.B.L.).
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 171402.00 EUR.
Adresse : 44, rue Émeriau, 75015 Paris.
Précédent propriétaire : 824 929 616 RCS Paris. **PAX.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : Front de Seine Beaugrenelle (anciennement E.B.L.) Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 44 rue Émeriau 75015 Paris Capital : 171402.00 EUR Numéro unique d'identification : 453052839 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : PAX Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 44 rue Émeriau 75015 Paris Capital : 1080.00 EUR Numéro unique d'identification : 824929616 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 921913.00 EUR - passif de 899107.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, II du Code de Commerce, et dès lors que la société FRONT DE SEINE GROUPE détient la totalité des actions représentant la totalité du capital de la société absorbante et de la société absorbée et, qu'elle s'engage à conserver jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, il ne sera pas procédé à l'échange des actions de la société absorbée contre des actions de la société absorbante. L'apport-fusion ne sera pas rémunéré par l'émission de nouvelles actions de la société FRONT DE SEINE BEAUGRENELLE et ne donnera lieu à aucune augmentation de son capital ni à aucune détermination d'un rapport d'échange. Montant prévu de la prime de fusion : Néant. Date du projet commun de fusion : 10.07.2025. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société Front de Seine Beaugrenelle (anciennement E.B.L.) : 11.07.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société PAX : 11.07.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..